Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 022-212203525-20261013-DCM2026101302-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

COMMUNE DE TREFUMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 octobre 2026

Date de convocation
Le 08.10.2026

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 09
Votants : 10

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre à 19h00 le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Françoise HEDE, Maire.

Présents : F. HEDE ; H. AGAESSE ; N. GALLAIS ; J-M DAVY ; P. COMMEUREUC ; A. LAVIEILLE ; E. LE HOANEN ; A. TEILLET ; F. THOMAS.
Absents excusés : E. POIGNANT ; M-L SAUDRAIS.
Pouvoir : M-L SAUDRAIS à F. HEDE.
Secrétaire de séance : N. GALLAIS.

DCM-2026-10-13/02 : Convention d'occupation du domaine public : tarification des emplacements annuels pour les marchés

VU le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L. 2122-1 et suivants relatifs à l'occupation du domaine public ;

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2333-87 et suivants relatifs aux redevances d'occupation du domaine public ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'autorité municipale de fixer le montant des redevances d'occupation du domaine public pour ces activités, en distinguant les emplacements selon leurs caractéristiques techniques ;

Vu la demande d'emplacement d'un Food-truck bimensuel sur le parking du bourg

CONSIDERANT que la gérante, domiciliée dans la commune se lance dans une nouvelle activité,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de ne pas appliquer de tarif pour l'année 2026 ;
- **DIT** qu'un tarif sera étudié à partir de 2027.

Pour copie conforme. Certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie et de la transmission au représentant de l'Etat le 20 OCT. 2026

Le Maire,
Françoise HEDE

Le secrétaire de séance
Nicolas GALLAIS

MAIRIE DE TREFUMEL (Côtes d'Armor)